

Bulletin Communal



Vains

Hiver 2014 n° 44

1 janvier 2015



BONNE ANNEE 2015

Envol au dessus de la Baie (Photos : Dominique De Rango)

Le mot du Maire

A l'occasion de cette nouvelle année 2015 je voudrais en profiter, pour souhaiter au nom du Conseil Municipal et des agents, une bonne et heureuse année 2015 à tous les Vainquais et à leur famille.

Que celle-ci vous apporte, la joie, la santé le bonheur, ainsi que la réussite de tous vos projets.

De projets, il en sera également question pour la commune de Vains pour 2015.

Réhabilitation route des Granges

Nous travaillons actuellement à la réhabilitation de la fermette acquise route des Granges. Ce projet, compte tenu de son ampleur, sera réalisé en trois phases. La première phase qui pourrait débuter au second semestre de cette année permettra la création de 4 logements. La seconde phase qui ne devrait débuter qu'à l'issue de la première, devrait permettre la construction de logements pour les personnes à mobilité contrainte, notamment les personnes âgées. La troisième phase toujours à

l'étude, permettra soit la construction de nouveaux logements, soit la création d'un atelier municipal et d'un espace de stockage dédié aux associations de la commune.

Nouveau plan de circulation à Saint Léonard

Ce début d'année sera aussi l'occasion de mettre en place la phase test du nouveau plan de circulation dans Saint Léonard, rue du Prieuré et rue des Pêcheurs, tel qu'il a été présenté à la population en octobre dernier, en tenant compte des remarques qui avaient été formulées.

Village Fleuri

Nous profiterons également de l'année 2015 pour démarrer la démarche de qualification de notre commune pour le concours des villages fleuris. Un comité technique permettant aux habitants de participer à cette réflexion s'est déjà réuni, vous pouvez si vous le souhaitez venir nous rejoindre, toutes les idées seront les bienvenues.

Adduction d'eau

Les travaux sur le réseau d'eau au Saucey prévu en 2014, ont pris un peu de retard. L'appel d'offre sera réalisé prochainement.

Assainissement route des Salines

Les délégués de la communauté de communes ont voté lors de la dernière Assemblée, le passage par le grand port de l'assainissement de Genêts, pour un raccordement sur le poste de La Chaussée. Ces travaux permettront de raccorder les trente cinq résidences situées dans cette zone.

Accessibilité

Notre commune devra également entreprendre des travaux importants pour rendre accessible aux personnes en situation de handicap les différents équipements publics. Le cabinet d'étude APAVE rendra prochainement ses conclusions.

Tous ces différents projets à mettre en œuvre qui seront soumis aux contraintes budgétaires générées par la baisse des dotations de l'Etat pour les communes.

PROJET 2015

- ◆ **Réhabilitation route des Granges**
- ◆ **Nouveau plan de circulation à Saint Léonard**
- ◆ **Village Fleuri**
- ◆ **Adduction d'eau**
- ◆ **Accessibilité**

AGENDA 2015

23/01 : Vœux de la municipalité à 18h30

01/03 : Repas des anciens

21/03 : Marées du siècle

22/03: Elections départementales 1^{er} tour

29/03: Elections départementales 2^{ème} tour

L'essentiel du conseil municipal,

Depuis mars dernier, le Conseil Municipal s'est réuni 8 fois. Au cours de ces réunions de nombreux sujets ont fait l'objet de discussions. Les comptes rendus des Conseils Municipaux seront désormais disponibles sur le site internet de la commune : vains.fr

Le marché de l'eau arrivant à son terme, nous avons relancé le renouvellement du contrat de gestion du service de l'eau. Trois entreprises se sont déclarées intéressées, seule La S.T.G.S. est allée au terme de la



démarche en répondant à l'appel d'offre. Le résultat de cet appel d'offre s'est traduit par une augmentation de 23% du coût du service. Les négociations menées avec la S.T.G.S. ont permis de lisser cette augmentation sur la durée du contrat. En conséquence, et compte tenu des travaux importants à prévoir sur le réseau, nous

avons dû procéder à une augmentation du prix de l'eau.

Ainsi, le prix du M³ d'eau consommé coutera désormais 1,6 euros; et la tranche de consommation de plus de 500 m³ est supprimée. Le tarif d'abonnement reste inchangé à 74 euros

Certains travaux programmés ont été réalisés. Ainsi, Eurovia a réalisé la réfection de la chaussée de la route du rivage à Gisors, puis la cour de la mairie a été réalisée en enrobé. Des travaux d'effacement de réseau ont également été finalisés par le S.D.E.M. (1) route de la Carrelle et route des Domaines.

En mai, le Conseil a également dû se positionner sur l'ouverture d'une cinquième classe

au sein du S.I.V.S. (2) Malgré la réticence mesurée, des élus, compte tenu du faible nombre d'enfants ayant généré cette ouverture, et après avoir essuyé un refus de nos différentes propositions, nous n'avons eu d'autres choix que d'accepter de participer à la location d'une classe préfabriquée, engendrant des coûts importants de mise en fonctionnement.

Vos conseillers municipaux se sont aussi intéressés aux nuisances occasionnées par l'augmentation .../...



(1) SDEM : Syndicat Départemental d'Energies de la Manche

(2) SIVS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire



Plus de 350 voitures stationnées, recensées lors du week end de la Pentecôte

croissante des départs des traversées depuis Saint Léonard. Un groupe de travail a été constitué pour trouver des solutions à cette difficulté.

Madame Le Sous Préfet nous a également demandé d'apporter une réponse adaptée aux problèmes de sécurité que les rassemblements lors des mascarets pouvaient occasionner. Le Grouin du Sud doit rester facilement accessible aux services de la gendarmerie et aux pompiers. A charge pour la commune de mettre en œuvre, avec le concours des services de l'Etat, une solution acceptable. A la suite de ce constat, nous avons opté pour la mise en sens unique de la route, depuis l'écomusée jusqu'à Gisors, lors des coefficients de marées supérieurs à 100. Les réunions en sous préfecture qui ont suivi cette phase expérimentale,

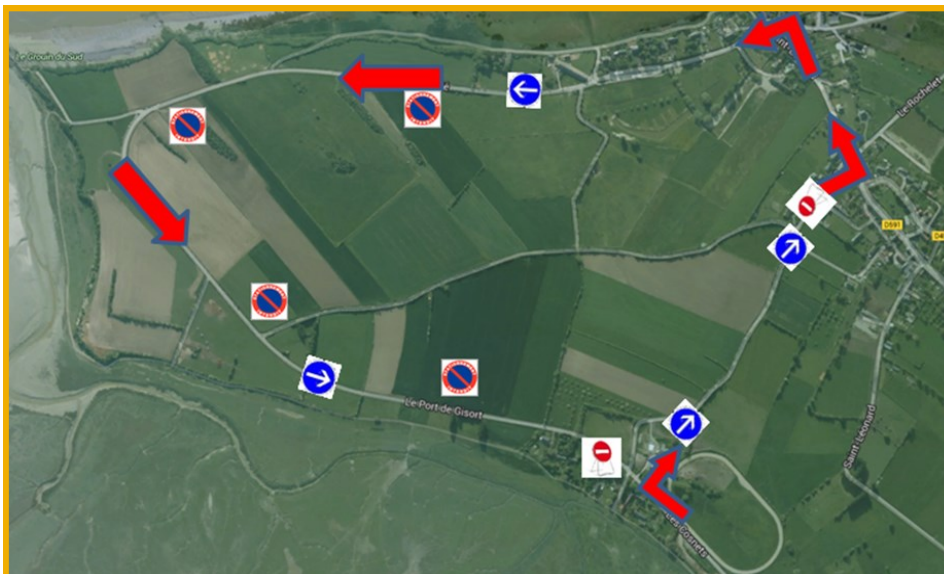
nous ont permis d'apporter quelques corrections et de valider ce dispositif. Celui-ci sera donc mis en place de façon systématique, aux périodes critiques de mascaret avec une signalisation adaptée.

Nous apporterons une attention particulière lors du mascaret qui se déroulera le samedi 21 mars prochain, puisqu'avec un coefficient de 119 à une pé-

riode de marée de vives eaux, conjugué à nouvelle lune, le mascaret devrait amener de nombreux spectateurs au Grouin du Sud. Les efforts de chacun permettront que cet événement se déroule dans les meilleures conditions possibles.



Aux périodes de mascaret la pointe du Grouin peut accueillir plus de 400 véhicules qu'il faut stationner sans que ceux-ci empêchent la circulation et l'intervention des secours



Un sens de circulation a été défini avec le concours des gendarmes et des pompiers sous l'autorité de Mme Le Sous Préfet. Ainsi les visiteurs qui arrivent durant les deux heures qui précèdent le mascaret ne gênent pas la circulation dans Saint Léonard. Le respect de ce dispositif permet un flux continu de circulation et une bonne répartition de la circulation au moment du départ

L'essentiel du conseil municipal

Entretien du terrain de rugby :

Le club de rugby nous a sollicité pour participer à l'entretien du terrain de rugby. Considérant qu'il s'agit d'un terrain communal mis à la disposition du club, le Conseil Municipal a accordé une subvention spécifique à l'entretien de ce terrain, plafonnée à 600 euros/an.

Pérennité d'occupation du Domaine Public Maritime pour la fête de la Baie

Plusieurs rencontres avec Madame le Sous Préfet d'Avranches auront été nécessaires à Chantal Théault et Olivier Deville pour réussir à maintenir le déroulement de la fête sur le domaine public maritime. Bien que cette autorisation soit assortie de certaines contraintes, la fête a pu se dérouler normalement. Le respect, par le comité des fêtes, des règles imposées par l'Etat nous permet d'envisager une AOT (autorisation d'occupation temporaire) qui serait valable plusieurs années.

Désignation d'un représentant à la C.L.E.C.T.

C'est la commission qui statue au sein de la communauté de commune sur le montant des charges transférées lorsqu'une compétence est transférée ou restituée. Thierry Heudes a la charge de représenter la commune.

Renégociation des emprunts du service de l'eau

Comme évoqués avec le trésorier d'Avranches, des démarches ont été entreprises pour regrouper deux emprunts du service de l'eau. Compte tenu des exigences de la banque, ces démarches n'ont pas abouti.

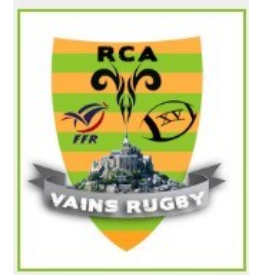
Site INTERNET :

La commune a pris la

décision de s'équiper d'un site internet. Des ambitions mesurées (105 euros/an) qui permettront à notre commune une présence sur internet. Le site fait l'objet d'une page spéciale de présentation dans ce bulletin.

Le site de la route des granges :

La commission travaux s'est réunie pour mettre en œuvre le projet d'aménagement du site de la route des Granges. Compte tenu à la fois de l'ampleur et de l'enjeu de ce projet, il a été décidé de faire appel à un architecte, M. Moulin, pour nous accompagner dans cette réflexion, en complément nous avons fait appel à un cabinet d'étude le C.D.H.A.T., pour étudier la mise en œuvre de ce projet.



Commission Locale
d'Evaluation des
Charges Transférées



Depuis plus de 60 ans, les équipes du CDHAT accompagnent les collectivités territoriales dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'aménagement de territoire et les particuliers dans leurs projets d'amélioration ou de réhabilitation de leur habitat.

La propriété
Chouvin, acquise
en janvier 2014



L'essentiel du conseil municipal

Instruction d'Urbanisme : fin de la mise à disposition des services de l'État :

La nouvelle loi ALUR mettra fin le 1er juillet 2015 à la mise à disposition des services de l'Etat pour l'étude des permis de construire. En conséquence la Communauté de Communes a créé un service mutualisé spécifique, préambule au futur P.L.U.I. rendu obligatoire par la loi A.L.U.R. qui sera en service au plus tard, le 31 mars 2017.

Remplacement progressif des portes à flots : Elles représentent un enjeu important pour les exploitants agricoles et les riverains

de notre commune, en limitant l'entrée de l'eau de mer dans les terres, à l'occasion des grandes marées. Elles sont aujourd'hui manquantes ou détériorées, et nécessitent l'intervention des agents municipaux pour mettre en place des portes provisoires. Le Conseil Municipal a décidé de procéder à leur renouvellement progressif par des portes qui fonctionneraient sans l'intervention des agents.

Tourisme : Développement de l'offre d'accueil :

Nous devons mettre en

œuvre une politique d'accueil touristique en lien avec les activités équestres, pédestres, cyclistes... pour proposer un accueil de qualité. Celle-ci devra se faire en partenariat avec la Communauté de Communes dont c'est la compétence, raison de plus pour inscrire ce projet dans le cadre du contrat de territoire.

Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Retrouvez l'ensemble des comptes rendus par téléchargement sur le site : vains.fr

VAINS - SAINT LEONARD

Page d'accueil | Agenda | L'album de Dominique de Rango | Contact | Liens

BIENVENUE SUR LE SITE DE LA MAIRIE DE VAINS

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Voeux de la municipalité
23/01/2015

Ce site a pour objectif de vous présenter la commune de Vains, Classée village patrimoine (1) vous y trouverez des informations pratiques, les informations touristiques et toute l'actualité.

L'actualité et les informations pratiques de la commune de Vains

Vous pouvez parcourir le site de la MAIRIE DE VAINS à l'aide des liens de navigations dans le menu.

Nous vous souhaitons une bonne visite sur MAIRIE DE VAINS et nous espérons que vous trouverez les informations que vous cherchez.

(1) <http://village-patrimoine.fr/index.php>

LES ENFANTS DE VAINS ONT RENCONTRE LE PERE NOEL

En ligne depuis le mois d'août dernier, notre site internet a fini sa phase de test. Certaines parties restent à développer, notamment la partie associative qui sera complétée avec les informations que nous fourniront les présidents.

Vous pourrez y retrouver de nombreuses informations pratiques comme : les horaires d'ouverture de la Mairie, les coordonnées des écoles, des services de la communauté de communes etc... Vous y trouverez également un agenda regroupant les événements qui rythment la vie de notre commune ; mais aussi des documents à télécharger comme le P.L.U. ou les comptes rendus des conseils municipaux.

De nombreuses informations sont désormais accessibles en permanence. Aujourd'hui nous recevons près de 350 visiteurs par mois.

Infos pratiques

Démarchage téléphonique :

La commune n'a missionné aucune entreprise pour effectuer en son nom quelque contrôle que ce soit. Vous avez été plusieurs à appeler la Mairie pour vérifier. Soit il s'agissait de recherche de mэрule, de panneaux solaires, de vérification de gaz ... Pour ne plus être importuné, vous pouvez vous inscrire sur pacitel.fr

Pacitel est une liste regroupant les numéros de téléphones fixes et mobiles des consommateurs qui ne souhaitent plus être démarchés téléphoniquement, par les entreprises dont ils ne sont pas clients. Fondée sur le droit d'opposition classique de la loi de 1978, elle a pour objectif de mettre les consommateurs à l'abri des

appels provenant des entreprises auxquelles ils n'ont pas donné leur consentement.

<http://www.pacitel.fr/>



DECHETTERIE DE SAINT OVIN

HIVER (de novembre à mars)

lundi, mardi, mercredi, vendredi,
samedi : de 9h00 à 12h30

ETE (d'avril à octobre)

lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h30
samedi : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

DECHETTERIE DE SAINT JEAN DE LA HAIZE

HIVER (de novembre à mars)

lundi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi : de 13h30 à 17h00

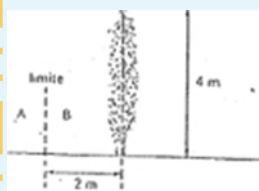
ETE (d'avril à octobre)

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 17h30
samedi : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

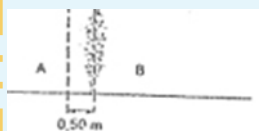
Présenter votre carte obtenue à la mairie de Vains

LA HAUTEUR DES ARBRES

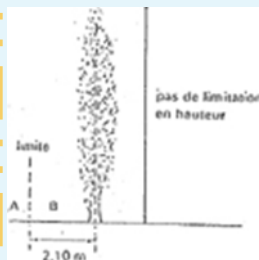
L'article 671 du code civil fait la distinction suivante : (Extrait, retrouvez l'intégralité sur : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F614.xhtml>)



Tout arbre dépassant 2 m de haut doit être planté à 2 m au moins de la limite séparative de deux propriétés



Tout arbre ne dépassant pas 2 m de haut doit être planté à 0,50 m au moins de la limite séparative.



Il en résulte que tout arbre planté à plus de 2 m de la limite séparative peut se développer en hauteur sans limite, même si cela gêne le voisin

INSTALLATION D'UN DETECTEUR DE FUMEE

(<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19950.xhtml>)

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le **8 mars 2015**.

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Caractéristiques exigées

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

LES ECOLES DE VAINS

Regroupement scolaire VAINS BACILLY



Kin ball pour les CP/CE1/CE2



Préparation de gâteaux au potimarron pour les anniversaires d'automne par PS MS GS

Spectacle de fin d'année vendredi 26 juin 2015 à Bacilly

Cette année les élèves ont fait leur rentrée avec une classe supplémentaire.

Les enfants sont accueillis dans les classes de TPS/PS/MS, MS/GS et CP/CE1 à Bacilly, et de CE1/CE2 et CM1/CM2 à Vains.

Autre nouveauté des après-midis écourtés et classe le mercredi matin.

Sciences, Arts et Histoire seront au cœur des projets des classes

Au programme des activités sportives cette année

En septembre et octobre les CP CE1 et CE2 ont pratiqué le kin ball le mardi après-midi à la salle Roger Lemoine. Les CP, CE et

CM y retourneront le vendredi de mars à mai.

De la natation pour les GS, CP, CE1, CE2, CM1 & CM2 10 séances entre décembre et février

De la danse pour les MS GS CP CE1 et CE2 qui participeront aux rencontres interclasses de danse au printemps.

Au programme des activités culturelles cette année

En novembre et mai les classes de PS/MS et MS/GS se rendront au théâtre d'Avranches pour des spectacles.

Deux spectacles sont aussi programmés pour les classes CP/CE1 CE1/CE2 et CM1/CM2 en janvier et en mars.

Les CM1/2 participent au prix littéraire des incorruptibles en partenariat avec les bibliothèques intercommunales.

Des projets de sorties sont en préparation pour le printemps prochain.

L'équipe enseignante et leurs élèves remercient l'**Association de Parents d'Elèves** pour son engagement auprès des classes.

Un grand merci aux parents qui mettent leurs compétences au service des classes ou accompagnent lors des sorties.

Au nom des enseignants et des élèves Joyeuses fêtes de fin d'année

Mlle LEGRAND

Directrice du RPI

A.P.E. ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES BACILLY VAINS



Amandine Balasakis (présidente) Sabrina Lehodey (vice-présidente), Vincent Barreau (trésorier), Fanny Leeneart (secrétaire), Laëtitia Lalisce (trésorière adjointe), Lucy Caverhill (secrétaire adjointe). Et les membres Aurore Bachotet, Clémence Guteville, Rachel Labigne, Mylène Burnet, Blandine Loslier et Lucie Deshayes.

Je fais mes premiers pas en tant que présidente de l'association. Elue lors de l'assemblée générale du 18 septembre, je succède à Carole Naulleau. Je suis Amandine Balasakis, habitante de Bacilly, mon fils est

scolarisé au R.P.I Bacilly-Vains.

Nous avons pour but de réaliser différentes manifestations au cours de l'année scolaire pour récolter un maximum d'argent. Puis nous redonnons les bénéfices à la coopérative scolaire. Grâce aux

actions de l'année précédente, l'A.P.E a pu reverser un chèque de 6000 € aux enseignants.

Nos différentes actions :

Le vide-grenier / marché artisanal qui a eu lieu le dimanche 5 octobre 2014 sur le parking

de la salle des fêtes de Bacilly a eu un vif succès.

Nos différentes actions :

- La vente de porte-photo déco sur le thème de Noël a plu aux parents avec 240 porte-photos vendus.
- L'opération galette des rois

- La chasse aux œufs avec ses activités **Le dimanche 29 mars**

- La vente de brioches en mai



- Le repas à emporter après la chorale : **le vendredi 26 juin 2015.**

Merci aux parents d'élèves de soutenir l'A.P.E, aux communes de Bacilly et Vains ainsi qu'aux Comités des Fêtes de ces dernières

Amandine présidente de l'association

ECOLE SAINT MICHEL

- A chaque rentrée, les élèves partagent un goûter dans le jardin de l'école offert par la municipalité. Les élèves et leurs enseignantes apprécient cette joyeuse initiative. Merci encore !

- Traditionnellement, les enfants ont cuisiné dans le cadre de la semaine du goût. Cette année, ce sont

3 étudiantes de Terminale SAPAT de la MFR qui ont proposé des ateliers culinaires aux enfants sous le regard professionnel du cuisinier de la MFR qui avait prêté sa cuisine pour l'occasion. Les parents ont pu venir déguster les préparations de leurs enfants.

Les élèves de la GS au CM2 ont participé

à une course d'endurance organisée par l'école Saint Michel de la Haye-Pesnel suivi d'un goûter. C'est un moment d'échange et de convivialité entre les deux écoles. Les élèves ont réalisé de très belles performances, Bravo à eux !

Mmes Lebourrie Vallaeys et Olivier,



Les enfants de classe maternelle et C.P. lors d'une sortie

Les élèves de l'école remercient le comité des Fêtes pour leur apport financier suite à la fête de la Baie et vous souhaitent à tous

de Joyeuses fêtes de fin d'année !

Les évènements à venir :

Les enfants donneront un concert en partenariat avec les écoles Jeanne d'Arc de Brécey et St Paul de Granville

le 27 Février 2015 à Brécey.

A.P.E.L. ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE SAINT MICHEL

L'association représente 29 familles qui scolarisent leurs enfants à l'école St Michel. Elle a pour but de venir en aide aux projets et sorties proposés par l'équipe enseignante. Pour cela, l'APEL organise plusieurs manifestations au cours de l'année.

Nous avons proposé une vente de chocolats de Noël et des grilles de Noël dont le tirage au sort s'est fait le mardi 16 décembre au moment de la fête de

Noël de l'école.

A venir, il y aura une vente de galettes des rois, le traditionnel carnavale des enfants le 21 mars organisé avec des élèves de la MFR, la 2^{ème} édition de la fête du printemps le 3 mai et nous finirons l'année par la fête de l'école, le 26 juin.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier d'ores et déjà les familles, les amis de l'école et

toutes les personnes qui participent à nos actions. Nous remercions également la municipalité et le comité des fêtes de Vains pour leurs apports financiers.

Merci à tous de contribuer à la réalisation du projet pédagogique et aux nombreuses sorties éducatives de nos enfants.

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année 2015

DU COTE DE LA MAISON FAMILIALE

Depuis cette rentrée, nos projets d'année valorisent le vécu de l'élève dans son univers professionnel, scolaire, mais aussi en tant qu'individu

Bienvenue à la Maison Familiale !

Alors que les 3^{èmes} et les 2^{ndes} ont commencé par faire connaissance lors d'une Traversée de la Baie, les groupes de 4^{ème}, 1^{ère} et Terminales ont pu créer des liens lors d'un parcours d'orientation dans la forêt de Villecartier.

Des visites professionnelles

Nos formations par alternance permettent aux élèves d'acquérir de la théorie, et surtout de bénéficier d'un enseignement riche et pratique de la part des professionnels. Pour faire l'écho de l'un à l'autre, les visites et interven-

tions se multiplient à la Maison Familiale. Notamment, les 1^{ères} CGEA (élevage équin) se sont rendus au SPACE de Rennes : un salon présentant les machines agricoles et les nouveautés en matière de traitement du sol.

Les élèves de 2^{nde} **Ser-vices Aux Personnes et Aux Territoires** ont bénéficié d'une présentation du « *secret professionnel* » avant d'intégrer leur premier lieu de stage, en échangeant avec Mme Bihel (cadre de santé et en-

seignante en IFSI/ Institut de formation aux soins infirmiers). Ce même groupe a par la suite visité l'EHPAD de l'Arc en Sée, tandis que les 1^{ères} **SAPAT** ont été reçus à l'EHPAD de Pontorson. Dans le cadre d'un module sur le tourisme, les 1^{ères} ont pu visiter l'Ecomusée de Vains-Saint Léonard. M. Merlin a été accueilli par les terminales pour une présentation de l'IFSI IFAS de Granville. Les objectifs d'année de ces derniers comportant la mise en place d'« Actions professionnelles » au sein de

structures du Service aux personnes, des élèves ont pu proposer des animations autour de la semaine du goût : un premier groupe s'est investi à l'Ecole St Michel de Vains pour faire découvrir les saveurs des fruits et légumes, tandis qu'un autre a proposé aux enfants de St Denis Le Vêtu de découvrir les coulisses d'un restaurant.

Forts d'un esprit d'ouverture aux autres, ces jeunes ont également participé à la récolte alimentaire au Centre Leclerc d'Avranches.



Les 4^{èmes} mènent une opération « Nettoyons La Nature »

Devenir citoyen avec l'aide de la MFR

Les élèves sont sensibilisés à la protection de leur environnement. Ils sont ainsi amenés à effectuer le tri sélectif à la Maison Familiale, et ont par ailleurs mené une opération « Nettoyons La nature » au Bec d'Andaine.

Grandir, se responsabiliser, veiller à son bien-être

Les 4èmes ont bénéficié d'une présentation du Pôle Jeunesse,

ainsi qu'une intervention de Mme Baurens du planning familial. Celle-ci a également reçu les élèves de 3^{ème} dans un esprit de prévention des MST, et surtout pour répondre aux questions inhérentes à leur âge.

D'ailleurs, c'est à cet âge que les jeunes vont être concernés prochainement par la conduite :

ils ont alors eu une intervention

AAC (présentation de l'Apprentissage de la Conduite Accompagnée).

La Gendarmerie s'est beaucoup investie auprès de nos groupes, et est intervenue dans le cadre d'une prévention des conduites addictives (drogues, alcool...).

Un échange a en outre été organisé pour discuter des dangers d'internet et des réseaux sociaux.

Pour finir, nos groupes de 3^{ème} et de 2^{nde} sont allés à la découverte du Ouest-France à Rennes ! Ils sont ainsi entrés dans les coulisses de la production nocturne de ce journal à grand tirage.

La Maison Familiale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



Les élèves de 3^{ème} et 2^{nde} ainsi que le Major Levoy, sur les conduites addictives

Écomusée de la Baie du Mont-Saint-Michel

ANIMATIONS 2015 de janvier à juin à l'Écomusée « Les Mercredis de l'Écomusée » chaque mercredi des vacances scolaires

Une soirée particulière : la marée du siècle ! Le samedi 21 mars, de 18h à 22h

Tous les tarifs des animations comprennent la visite libre des expositions permanentes.

EXPOSITION 2015

« Le mascaret » du 07 février au 10 mai.

Horaires d'ouverture

Vacances scolaires, tous les

jours de 14 heures à 18 heures

Avril, mai, juin, tous les jours de 14 heures à 18 heures

Fermé le 1^{er} mai.

ÉVÉNEMENTIEL GRATUIT 2015

Nuit des Musées et Pierres en Lumières samedi 16 mai, à partir de 18h.

Informations pratiques :

Route du Grouin du Sud

50300 VAINS/Saint-Léonard

Tél : 02 33 89 06 06

musee.vains@manche.fr

patrimoine.manche.fr



Les grèves vue de la chaussée



Kayakistes portés par le mascaret

AMICALE DES AINES

Le 9 septembre, nous avons repris nos activités habituelles, belote, tarot, scrabble, triomino.

Le 24 septembre, nous avons organisé un concours de belote qui a réuni 62 équipes.

Le 5 novembre, 17 personnes se sont rendues à Avranches pour un après-midi dansant accompagné de jeux suivi d'un goûter. 5 adhérents sont restées à Vains pour jouer au tarot,

Le dimanche 30 novembre, notre repas de Noël a rassemblé 91 convives. Il nous a été servi par des jeunes qui ont assuré un très bon travail, nous les en remercions vivement.



Le 9 décembre nous sommes allés à ST JAMES pour un déjeuner, animé par Dominique PHILIPPEAU et son orchestre,

suivi d'un spectacle avec Gérald DAHAN 51 personnes ont participé. Le trajet s'est effectué par covoiturage.

Le club remercie la commune de VAINS pour sa subvention de 150 euros ainsi que le comité des fêtes pour son don de 60 euros,

Nous avons eu la tristesse de perdre un membre de notre club avec le décès de Marguerite Marie COURTOIS. Nos sincères condoléances à son mari,

Nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à tous

Françoise Bataille et l'ensemble du bureau



ANCIENS COMBATTANTS

1914 - 2014 100 ans au mois d'août débutait la grande guerre qui durera 5 ans et fera de nombreux morts dans toutes les communes de France. Nous leurs avons rendu, comme tous les ans, notre devoir de mémoire, avec nos collègues de MARCEY-LES-GREVES :

Le rassemblement a eu lieu à VAINS où la messe a été célébrée par le père ROUSSEL.

Les cérémonies se sont enchaînées ensuite à VAINS puis à MARCEY.

11h la cérémonie au monument a débuté avec l'appel des morts.

Le message du ministre des anciens combattants a été lu par M. DEVILLE, maire de VAINS, suivi du chant de la marseillaise et dépôt de gerbe. Une gerbe a également été déposée à la stèle de L'amiral GAUCHET.

11h30 les participants étaient conviés au vin d'honneur servi à la salle des dîmes. Nous remercions la municipalité pour ce moment de convivialité.

12h la réunion au monument de MARCEY où nous avons également assisté au dépôt de gerbe, à l'appel des morts, au chant de la marseillaise.

13h30 un banquet a rassemblé les participants à la salle de MARCEY, dans une bonne ambiance, puis nous avons pris rendez-vous pour le 8 mai 2015.

Bonne année à tous les vainquistes et à l'année prochaine.

Le Président

Raymond Hubert

Je profite de ce message pour lancer un appel afin de remplacer notre porte drapeau, merci au candidat qui sera le bienvenu parmi nous.

COMITE DES FETES DE VAINS

L'Assemblée Générale de l'association « Comité des Fêtes de Vains » s'est tenue le 14 novembre 2014, à 20h30, à la Grange des Dîmes. Une trentaine de membres étaient présents. Les membres sont tous les bénévoles qui participent ou ont participé régulièrement à l'organisation des activités du Comité des Fêtes et notamment à la « Fête de la Baie du Mont Saint Michel » qui se déroule le premier dimanche de juillet depuis 1986.

L'AG a approuvé les comptes. Le bilan de la Fête de la Baie 2014 est juste équilibré. La pluie abondante de 6h à 9h a dissuadé nombre de déballeurs inscrits de s'installer. La fréquentation du public a dépassé largement 2000 visiteurs, en baisse par rapport à 2013. 300 repas « agneau de pays » ont été servis. Le marché de terroir a reçu très bon accueil ainsi que nombre d'activités nouvelles.

Conformément aux statuts, il a pu être distribué aux associations de parents d'élèves des deux écoles 600€ chacune, et 60€ aux autres associations de la commune qui participent à l'organisation de la Fête. L'école de rugby qui anime une démonstration sur le terrain a aussi reçu 60€. L'assemblée a constaté que le bénévolat (110+) s'était accru le jour de la Fête de la Baie et que les jeunes s'intéressaient à l'expérience de vie originale qu'elle représente. Le bureau se compose aujourd'hui de 12 membres, dont 1/3 ont été réélus par l'assemblée. Le CFV a réaffirmé sa raison d'être au service des bénévoles, dans la diversité de leurs profils et buts personnels.

Le programme et les rendez-vous 2015 : Samedi 7 mars : soirée des bénévoles à la salle des Fêtes de Marcey les Grèves; dîner dansant. Tous les habitants de la commune sont invités, ainsi que les familles et amis des bénévoles. Gra-

tuité du repas pour les bénévoles. Samedi 21 mars à 18 h 30 : mascaret de la marée du siècle (coef 119) : crêpes et bar au Grouin du Sud (3 soirs), illuminations à l'écomusée à pleine mer.

Dimanche 5 juillet : Fête de la Baie avec vide grenier écologique, messe avec pains bénis, repas champêtre, animations à suivre...

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui apportent leur concours soit par leurs dons, leur mise à disposition de matériel ou leur participation active et joyeuse pendant les quatre jours que durent la fête et ses préparatifs, ainsi que les autres rendez-vous.



Le Comité des Fêtes vous souhaite un Joyeux Noël, et une Bonne Nouvelle Année.

RUGBY CLUB DE VAINS

La saison 2014-2015 reste dans la continuité de la saison précédente. Le club a vu son effectif bondir de 13%. Le bureau exécutif s'est trouvé renforcé avec l'arrivée de 10 bénévoles.

Nous sommes plus que jamais ravis de faire partie de la commune de Vains.

Cette saison est marquée par un rapprochement avec le club de rugby de St Martin. Ce qui nous permet d'être présents sur les différents terrains de Normandie pendant le championnat à XV et

par là même de préparer la saison prochaine. Nous sommes aujourd'hui 3 clubs du Sud Manche à mettre nos ressources ensemble pour rivaliser avec les plus grands.

En attendant les résultats, voici quelques dates :

Fin décembre 2014 : vente de notre calendrier du club

Le 31 janvier 2015 : tournoi des petits sur le terrain de Vains

Le 28 mars 2015 : soirée dansante du Club à Marcey les Grèves

Le 30 juin 2015 : Assemblée Générale du Club

Et bien entendu nos horaires :

Samedi de 10h30 à 12h00 entraînement U12 U14 séniors

Mercredi de 10h30 à 16h00 entraînement U10 U8 U6

Contact : Alain SESENA

Président 06 83 61 35 36



Le C.L.A.V. Club Loisirs et Animations Vainquais

Depuis septembre, le Club a repris ses activités dans la convivialité avec toujours une bonne fréquentation.

La carte d'adhérent est de 8 euros par famille, elle permet de participer à toutes les activités et manifestations du CLAV.

Cette année, des nouveaux adhérents sont venus compléter les effectifs de la gymnastique et du fitness. Un tout petit peu plus de Messieurs.

Les randonnées pédestres du mardi (tous les 15 jours) qui regroupent une vingtaine de marcheurs, nous permettent de découvrir la campagne, les vil-



Fitness
animé
par
Joseph
KON-
KOBO

lages environnants.

Les sorties, entre 8 et 10 kms, se font dans un rayon de 30 à 40 kms, principalement sur notre département et sur l'Ille-et-Vilaine.

En ce qui concerne la calligraphie qui a lieu le lundi soir et le scrapbooking une fois par mois, la participation est stable avec 6 à 8 personnes.

La détente florale a toujours lieu, comme l'an passé, une fois par trimestre. La réalisation des compositions se fait, le plus souvent selon les saisons.

Avec la même énergie que l'année précédente, en association avec le Comité des Fêtes de Saint-Martin-des-Champs, nous avons participé au Téléthon les 5 et 6 décembre.

Nous remercions tous ceux ou celles qui ont donné de leur temps ou des denrées pour la fabrication des 3680 crêpes.

Merci également au Comité des Fêtes de

Vains pour le don qu'il nous a octroyé.

Toute l'équipe du CLAV vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

Vous pouvez contacter le :

02 33 70 80 83

ou

02 33 70 84 98

pour tous renseignements.



Détente florale animée par M. Thérèse CHARCOUCHET

SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE « LA SAINT-HUBERT DE VAINS

Les chasseurs de la Saint Hubert de VAINS vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2015

Alain RICHARD Président

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

VACANCES 2015

Hiver : lundi 9 au vendredi 20 Février 2015.

Printemps : lundi 13 Avril au vendredi 24 Avril 2015.

Été : lundi 6 juillet au vendredi 28 Août 2015.

Pour tous renseignements : Mairie de Marcey-les-Grèves, 3 rue des Ecoles

Tél : 02.33.70.99.42 ou 06.19.09.21.60

mail: clshdelasee@wanadoo.fr Site internet : www.marcey-les-greves.fr

Les vacances de Juillet ont vu une fréquentation en hausse plus de 76 enfants par jour.

Entre les activités manuelles, les jeux ludiques ou culturels et les différents sports, tous les enfants ont pu s'amuser en respectant les projets éducatifs et pédagogiques avec la préparation du spectacle.

Les sorties (la vallée de la Bourdonnière, Plage à Jullouville, Chausey...) ainsi que les camps (kayak à Parisy, équitation à St James, Mont Saint Michel à Courtils, et Indiens à la Lande d'Airou) ont rythmé ce mois de Juillet.

Le mois d'Août nous a transportés chaque semaine dans un continent

différent : l'Afrique, suivi de l'Amérique, de l'Asie pour finir en Europe.

Ce fût un merveilleux voyage qui nous fit connaître de nouvelles saveurs alimentaires, mais aussi des activités inha-

cipantes pour nos sorties sur la demi-journée telle que piscine, bowling, tir à l'arc, canoë, labyrinthe, etc...). Un été clôturé par une sortie à Festyland.

Vacances de la Toussaint

2 semaines pour aborder 2 thème différents: le thème des mains et les sens tels que le goût et le toucher.

Des sorties de proximité ont eu lieu : la piscine, le tir à l'arc, le laser game à Event Park et une sortie à la ludothèque pour les petits. Le spectacle « La montre à Léon » réunissait environ 200 enfants en provenance de 8 centres.

Vacances de Noël : 22, 23 et 24 Décembre 2014.



Une hutte Africaine réalisée par les enfants en août

bituelles et jusque-là inconnues en adéquation à nos projets éducatifs et pédagogiques.

Toujours autant de parti-



Le groupe des petits (3 à 5 ans)

Etat civil

Naissances

29 juin

Loan **DELEURME**

3 juillet

Lya **ALLAIN**

22 novembre

Aliénor

CAHAGNE BLOUIN

7 décembre

Gabriel **RÉMY**

Mariages

9 août

Marie **LECLERC**

et Maxime **DERVILLÉ**

23 août

Caroline **HAMEAU**

et Gillian **TIMONNIER**

18 octobre

Pia **DESOUTTER**

et Thomas **JOURNEL**

Décès

16 juin

DUBOIS Bernard

1 octobre

LECOLAZET épouse **DES-SEROIR** Patricia

21 octobre

MORIANO Michelle

29 décembre

MANCEL Georges

Directeur de la publication : Olivier DEVILLE

Conception, rédaction et photos : Marie Jo MANNEHEUT et la commission communication avec le concours des associations

Impression : Imprimerie Moderne - Avranches - Tirage : 420 exemplaires distribués gratuitement dans les foyers

Périodicité : semestrielle - Dépôt légal à parution - Reproduction interdite

DES « CABANES SUR LES HERBUS DE VAINS »

Mémoire de Vainquais

Des cabanes pour la pêche

Bernard Jugan se souvient qu'à l'époque où il pêchait le saumon en Baie du Mont Saint Michel, les pêcheurs de la commune se relayaient par équipe de deux ou trois, pour surveiller les rets (filets) la nuit.

Ils avaient l'habitude de construire des cabanes au bout de l'herbu de Gisors pour s'abriter du froid et des intempéries. A l'aide de pelles, ils creusaient un trou de 2 à 3 mètres de circonférence ; la tange extraite était accumulée du côté des vents dominants. Une marche était creusée pour que 2 à 3 hommes puissent s'asseoir, et des palets (piquets de bois normalement utilisés pour fixer les installations de pêche), se rejoignaient au-dessus du centre de la structure, pour terminer l'armature de l'abri.

Enfin, sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur, des végétaux prélevés sur place (souvent du pourpier) étaient

étalés jusqu'à la pointe de l'édifice, pour l'imperméabiliser.

Les pêcheurs partaient pour leur « quart » de veille, équipés de boissons chaudes et de bois qu'ils brulaient dans un foyer creusé dans le sol de la cabane.

Des cabanes pour la chasse.

Bernard Jugan se souvient aussi avoir construit dans les années 1940, la première cabane de chasse sur l'herbu de Gisors, avec son cousin Emile Jugan.

Armés de pelles et de brouettes, ils avaient creusé une mare encore visible aujourd'hui, servant à attirer les canards sauvages. Les blocs de tange extraits en « blettes » étaient utilisés pour faire les murs d'un abri, montés suffisamment haut pour que les chasseurs puissent se tenir assis.

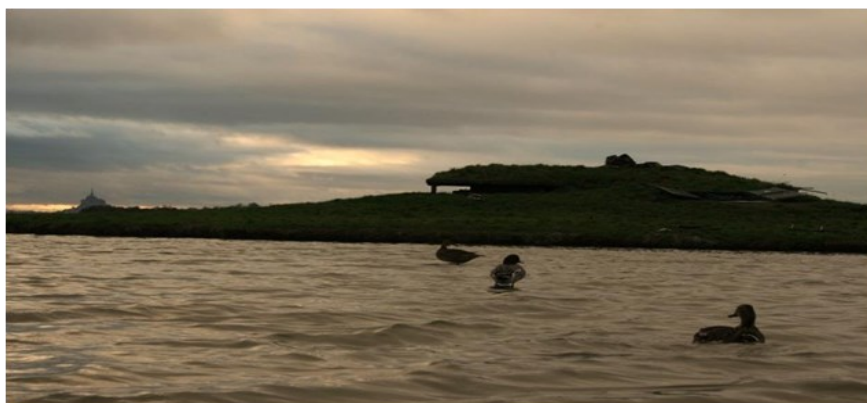
Des palets, posés à plat, termi-

naient la cabane et étaient recouverts de végétaux.

Cette pratique de chasse de nuit aux gibiers d'eau perdure encore aujourd'hui sur l'herbu de Gisors qui compte deux installations, appelées huttes ou gabions.

Aussi, en fin de journée, d'août à janvier, si vous empruntez la route côtière de Vains, vous pouvez apercevoir des silhouettes de chasseurs « sauvagins » lourdement chargés, qui traversent l'herbu pour rejoindre ces cabanes enterrées.

Tout au long de la nuit, chacun prendra son « quart de veille » en espérant voir se poser un ou deux canards sauvages dans le clair de lune.



Gabion n°12 sur l'herbu de Gisors, au loin, le Mont Saint Michel.